



**HAL**  
open science

# Licence professionnelle Génétique et développement de l'élevage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Génétique et développement de l'élevage. 2017, Université de Limoges. hceres-02028207

**HAL Id: hceres-02028207**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028207v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Génétique et développement de l'élevage

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, chimie, santé et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

L'offre de formation de l'Université de Limoges comporte, depuis 2015, une mention *Productions animales* avec deux parcours: *Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux (SGETPA)*, créé en 2000 et *Génétique et développement de l'élevage (GEDEL)*, créée en 2008.

Ce parcours *GEDEL*, porté par la Faculté des sciences et techniques (FST) de l'Université de Limoges, département Sciences du vivant, est mené en partenariat avec le Lycée Agricole de Limoges les Vaseix. Il bénéficie d'un environnement professionnel très favorable du fait de l'importance de l'élevage en région Limousin et dans les départements limitrophes de la grande région Aquitaine. Depuis sa création en 2008, de nombreux partenariats dans le secteur de l'élevage ont été mis en place (Coopératives d'insémination artificielle, Institut de l'élevage, Chambre d'agriculture, Organismes de sélection animale, Institut national de la recherche agronomique (INRA)).

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs de ce parcours, les compétences à acquérir à l'issue de la formation ainsi que les métiers visés sont clairement énoncés au sein de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ainsi que dans le rapport d'autoévaluation.

L'objectif principal est de former des conseillers d'élevage en amélioration génétique et en conduite d'élevage exerçant au sein d'organisations professionnelles liées aux élevages bovins, ovins, caprins et porcins essentiellement et éventuellement d'équidés. Pour cela les diplômés sont capables :

- de comprendre les systèmes économiques et le fonctionnement des filières animales ;
- d'apporter les conseils appropriés pour l'amélioration génétique dans un élevage et d'appliquer un programme de sélection ;
- d'assurer la promotion et la commercialisation de reproducteurs ;
- de récolter la semence, de vérifier sa qualité, de savoir la conserver et de pratiquer l'insémination artificielle en respectant les règles d'hygiène ;
- d'utiliser les outils modernes de communication et d'acquisition de données pour analyser, informer et conseiller.

Les objectifs de chacune des six unités d'enseignement (UE) sont clairement définis, il y a une bonne adéquation entre les objectifs et compétences à acquérir avec les métiers visés.

Organisation
<p>Créée en 2008, ce parcours est porté par la Faculté des sciences et techniques de l'Université de Limoges. Elle est menée en partenariat avec le Lycée Agricole de Limoges les Vaseix. Une convention précise l'organisation de la gestion administrative et pédagogique : formation sur les deux sites, modalités de prise en charge des transports des étudiants, mise à disposition des installations du lycée pour certains travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD).</p> <p>Les différentes UE (six) dispensées au sein de cette formation ont été conçues en concertation avec les professionnels du secteur de l'élevage (Institut de l'élevage, Coopératives locales d'insémination artificielle, France Limousin sélection, INRA). Un tableau très complet décrit l'ensemble des UE, deux UE (UE2 et UE3) représentant 120 heures et portant sur l'économie, le management, la communication et les statistiques sont communes avec la LP <i>Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux</i>. Les autres UE (185 heures) sont spécifiques à la génétique et la sélection. Le perfectionnement en anglais est également mutualisé. Le nombre total d'heures d'enseignement, hors projet tuteuré et stage est de 442 heures, le projet tuteuré comporte 140 heures et le stage a une durée de trois mois. A noter 85 heures (cours magistraux (CM) + TP) réservées à l'apprentissage de l'insémination artificielle.</p> <p>Le partenariat avec le Lycée Agricole de Limoges est cohérent, le nombre d'heures total, celui du projet tuteuré et la durée du stage répondent aux attendus de la LP (arrêté de 1999) et permettent l'atteinte des objectifs visés par ce parcours.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce parcours est accessible aux étudiants inscrits dans le portail de la licence <i>Sciences du vivant</i> dispensée par la Faculté des sciences et techniques ou toute autre licence du domaine de la biologie ou du diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Génie biologique</i> (Institut universitaire de technologie - IUT). Deux unités d'enseignement optionnel «zootechnie, semestre 3» et «génétique et évolution, semestre 4» sont actuellement proposées aux étudiants en deuxième année de licence (L2) qui souhaitent s'orienter vers le domaine de la génétique et de la sélection animale.</p> <p>Ce parcours bénéficie par ailleurs d'un environnement professionnel très favorable du fait de l'importance de l'élevage en région Limousin et dans les départements limitrophes de la grande région Aquitaine. Depuis sa création en 2008, de nombreux partenariats dans le secteur de l'élevage ont été mis en place (Coopératives d'insémination artificielle, Institut de l'élevage, Chambre d'agriculture, Organismes de sélection animale, INRA)</p> <p>S'il existe un certain nombre de LP <i>Productions animales</i> au niveau national, la LP <i>Génétique et développement de l'élevage</i> (GEDEL) est la seule au niveau national à introduire la dimension génétique et amélioration des animaux et à permettre aux étudiants de préparer le Certificat d'aptitude à la fonction de technicien d'insémination (CAFTI).</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'établissement, d'enseignants de lycées agricoles (Limoges et autres) et de professionnels émanant des organisations professionnelles liées à l'élevage, à la sélection ainsi que de chercheurs de l'INRA.</p> <p>Un tableau très complet donne la liste des intervenants ainsi que le nombre d'heures effectué par chacun. La répartition est bien équilibrée entre enseignants-chercheurs de l'établissement intervenant sur les matières scientifiques liées à la génétique et à la sélection, les enseignants d'autres établissements (lycées agricoles) et les professionnels provenant tous d'organismes liés à l'élevage ou de la recherche (INRA).</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Des tableaux très complets renseignent sur les effectifs, l'origine et le statut des étudiants ainsi que sur l'insertion professionnelle.</p> <p>Selon ces données, les effectifs varient de 20 à 25 étudiants inscrits entre 2011-2012 et 2015-2016 avec un nombre de candidatures de l'ordre d'une centaine en provenance de toute la France. La majorité des étudiants provient de classes de BTS-BTSA (brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole), on observe quelques étudiants provenant de DUT (de un à quatre suivant les promotions) et un seul L2 sur la période (en 2011-2012). La grande majorité des étudiants est en formation initiale, il n'y a pas d'alternants, un apprenant en validation des acquis de l'expérience (VAE) et un en formation continue (FC) dans certaines promotions. A noter le taux de féminisation qui est de l'ordre de 70 %.</p> <p>D'après les chiffres fournis, les taux de réussite sont bons. Pour sa part, le taux de réussite au CAFTI varie entre 40 et 60 %. L'insertion professionnelle est correcte selon l'enquête interne : 86 % pour les diplômés de 2013, 80 % pour ceux de 2014 et 70 % pour ceux de 2015. Par contre, les chiffres de l'enquête nationale donnent des résultats d'insertion moins bons avec, pour certaines promotions des poursuites d'études assez importantes (de l'ordre de 35 % pour les diplômés de 2011 et 40 % pour ceux de 2012). D'après l'enquête interne, les poursuites d'études sont également assez importantes, de l'ordre de 20 % pour les diplômés de 2014 et 2015.</p> <p>Il est regrettable que les informations contenues dans le rapport d'autoévaluation divergent sur la réalité de l'insertion professionnelle et ne donnent pas de renseignements sur la nature des emplois occupés ce qui permettrait de vérifier l'adéquation objectifs de formation/métiers visés. Il convient par ailleurs aux responsables de cette formation d'être vigilants sur la maîtrise des poursuites d'études.</p>

<b>Place de la recherche</b>
<p>Les étudiants de cette formation bénéficient des apports théoriques et pratiques de spécialistes en génomique animale et en sélection des animaux. Il s'agit des enseignants-chercheurs de l'unité mixte de recherche (UMR) INRA/Université de Limoges ainsi que des chercheurs de département de génétique animale de l'INRA. Une attention particulière est accordée aux différentes approches modernes de génotypage de traçabilité et de la sélection assistée par marqueurs (SAM).</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Les métiers visés à l'issue de cette formation nécessitent une bonne maîtrise des techniques de reproduction, de génétique, de génomique relatives à la sélection animale ainsi que des capacités à savoir appliquer et transmettre des savoir-faire en fonction des besoins de la profession. Une large place est ainsi faite aux techniques de l'information et de la communication, en particulier dans un cadre professionnel avec l'intervention de conseillers en élevage pour faire le lien entre connaissances fondamentales et appliquées. Projets tuteurés et stages permettent également d'acquérir ces compétences professionnelles, d'ailleurs des anciens diplômés participent à la formation en tant que maître de stage.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le projet tuteuré et le stage constituent les éléments principaux de la dimension professionnelle de toute LP. Il s'agit en effet d'une application de mise en situation sur le terrain des connaissances acquises au cours de la formation. Le projet tuteuré est d'une durée de 140 heures, neuf ECTS lui sont attribués. Le stage est de trois mois pour 15 ECTS attribués. A noter que dans le cas de cette LP, 85 heures sont dédiées à l'apprentissage de l'insémination artificielle (22 heures de CM et 63 heures de TP) avec six ECTS d'attribués.</p> <p>Les sujets et lieux de stages sont à l'initiative des étudiants mais doivent être validés par l'équipe pédagogique avant la signature d'une convention entre l'établissement et l'organisme de stage avec désignation d'un tuteur pédagogique et d'un maître de stage. Le projet tuteuré et le stage font l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale devant être réalisée à l'aide d'un diaporama, d'une durée d'environ 15 minutes, suivie d'une discussion de 20 minutes. La note définitive du projet tuteuré et du stage correspond à la moyenne entre l'écrit (rapport) et l'oral (soutenance). Pour bénéficier de la compensation sur l'année, chaque étudiant doit aussi valider le bloc « projet tuteuré + stage » en ayant au moins 10/20 à l'ensemble.</p> <p>Projets tuteurés et stages sont conformes à l'arrêté de 1999 sur les LP.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Cette formation est ouverte aux candidats étrangers et a accueilli plusieurs étudiants. Il n'y a pas d'informations, ni sur l'adaptation, ni sur le taux de réussite de ces étudiants ou encore sur leur insertion professionnelle.</p> <p>Par ailleurs, deux à trois étudiants en moyenne par an réalisent leur stage à l'étranger principalement en Irlande, Belgique, Allemagne et Italie. Pour cette dernière destination, les stages se font dans le cadre d'une convention d'échange réciproque entre Bari (Italie) et Limoges.</p> <p>Le tableau récapitulatif des enseignements indique la présence de 20 heures d'anglais sous forme de TD. On peut se demander si cela est suffisant pour des professionnels à qui il sera demandé dans certains cas une assez bonne maîtrise de la langue anglaise : promotion des races, notamment bovins limousins, à l'étranger ; vente des semences ; présence sur des salons internationaux etc.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Une centaine de candidatures sont reçus chaque année depuis la création de cette formation. La sélection se fait sur dossier et entretien qui vise à connaître le projet professionnel du candidat et son intérêt pour la génétique et la sélection animale.</p> <p>Deux unités d'enseignement, « zootechnie, semestre 3 » et « génétique et évolution, semestre 4 », sont actuellement proposées aux étudiants de L2 qui souhaitent s'orienter vers le domaine de la génétique et de la sélection animale.</p> <p>Par ailleurs, dans le but d'améliorer l'attractivité de la formation <i>GEDEL</i> auprès des étudiants de L2 de la licence généraliste de biologie, une réunion de présentation et d'information est organisée chaque année. En dépit de ces dispositifs, le constat est que les étudiants sont issus majoritairement, et de manière récurrente, de BTS <i>Productions animales</i> de diverses régions de France.</p>

<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Cette formation est accessible en formation initiale classique, en alternance et en formation continue. A ce stade, aucun étudiant en apprentissage ou en contrat de professionnalisation n'a été répertorié ; une seule étudiante en FC. Les enseignements se déroulent en présentiel sous forme de CM, TD et TP.</p> <p>Les deux établissements partenaires dans cette formation sont accessibles et adaptés à l'accueil d'étudiants à mobilité réduite et ou handicapés. Une étudiante malentendante a été accueillie en 2011-2012 avec une spécialiste du langage des signes à sa disposition.</p> <p>Il n'y a aucune information dans le dossier sur la place du numérique.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Un tableau complet et détaillé figurant au sein du rapport d'autoévaluation renseigne sur les modalités de contrôle des connaissances pour chacune des UE avec le nombre de crédits européens (ECTS) attribué.</p> <p>Le jury est constitué de droit de l'ensemble des enseignants et des professionnels intervenants dans la formation. Toutefois, un jury minimum de quatre personnes (titulaires avec leurs suppléants) est nommé chaque année et assure la tenue officielle de la délibération. Il se réunit deux fois, en fin de chaque semestre, début février et début juillet et en septembre pour la deuxième session.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Une fiche RNCP, réactualisée en 2016, a été réalisée au niveau de la mention <i>Productions Animales</i>. Les compétences acquises par les étudiants des deux parcours, <i>Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux (SGETPA)</i> et <i>Génétique et développement de l'élevage (GEDEL)</i> y sont bien répertoriées.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme a été créée, elle est annexée au diplôme de façon personnalisée pour chaque diplômé. Une annexe type figure au sein du dossier d'autoévaluation. Elle rassemble toutes les informations relatives au diplôme : contenu pédagogique, niveau, compétences acquises, crédits ECTS obtenus et leur correspondance.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi des diplômés est effectué par l'Observatoire du carrefour des étudiants de l'Université de Limoges qui réalise des enquêtes 30 mois après l'obtention du diplôme. Elles sont complétées par des enquêtes par courriels réalisées par l'établissement et par des sondages lors de la remise des diplômes sur les propositions éventuelles d'emplois.</p> <p>Excepté les chiffres de l'insertion et des poursuites d'études, le rapport d'autoévaluation ne donne que des informations très vagues sur les emplois réellement occupés par les diplômés. En conséquence, il est difficile d'apprécier la réelle adéquation entre objectifs de formation, métiers visés et postes réellement occupés.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Il existe un conseil de perfectionnement composé d'enseignants (FST et lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) des Vaseix) représentant les grands secteurs disciplinaires et des personnalités extérieures notamment des professionnels vacataires ainsi que les étudiants délégués de l'année (titulaire et/ou suppléant). Le conseil de perfectionnement se réunit tous les ans au second semestre. La composition et les conclusions du conseil de perfectionnement qui s'est tenu en avril 2015 sont disponibles dans le dossier d'autoévaluation. On remarque la présence effective de professionnels lors de la tenue de ce conseil de perfectionnement et l'on note également la proposition de rendre le Certificat d'aptitude aux fonctions de technicien d'insémination (CAFTI) optionnel (10 étudiants au maximum).</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Les partenariats professionnels sont de qualité.
- L'équipe pédagogique est bien équilibrée dans sa composition, bien structurée et bien organisée.
- La préparation au Certificat d'aptitude aux fonctions de technicien inséminateur constitue un atout.
- Bonne implication du conseil de perfectionnement.

### Points faibles :

- L'absence de données qualitatives sur les métiers réellement exercés par les diplômés ne permet pas de porter une appréciation objective sur la réalité de l'insertion professionnelle.
- L'ouverture européenne et internationale est insuffisante et la place accordée à la langue anglaise est très faible.
- Les publics d'étudiants recrutés sont peu diversifiés et la formation par alternance n'est pas fonctionnelle.

### Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation de qualité qui évolue dans un contexte et un environnement favorable, l'attractivité est importante et la préparation au CAFTI constitue un atout. Il est cependant difficile de porter une appréciation objective sur l'adéquation réelle entre objectifs de formation et métiers visés avec les emplois occupés. Il conviendrait que les responsables de cette formation, en partenariat avec les professionnels et l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens pour l'agriculture (APECITA), s'attachent :

- à vérifier si la formation proposée correspond bien aux termes de référence des postes à pourvoir dans les métiers du conseil en élevage ;
- à mesurer, à l'échelon régional et national, le nombre de propositions d'emplois de niveau II et I sur une période donnée, dans les métiers du conseil en élevage ;
- à évaluer l'impact de la réforme de 2007 sur la libéralisation de l'insémination artificielle, d'une part, et du développement de l'insémination artificielle par l'éleveur (IPE), d'autre part ;
- à mener une réflexion sur l'évolution, à l'horizon 2025-2030, du métier de conseil : uniquement technique, technique ou technico-commercial, spécialisé ou polyvalent possédant des compétences pour réaliser une approche globale de l'exploitation agricole ;
- à mesurer l'impact du développement des nouvelles technologies sur les pratiques agricoles et d'élevage et d'en tenir compte au niveau de l'actualisation des compétences à acquérir par les diplômés.

Il serait également souhaitable d'explorer, en lien avec la région et les professionnels, les possibilités de formation par apprentissage et en contrat de professionnalisation.

Enfin, en prévision du prochain contrat, une réflexion serait à mener au niveau de la mention *Productions animales* afin de mutualiser les deux parcours *SGETPA* et *GEDEL* en une seule et même formation avec éventuellement deux parcours.



# Observations de l'établissement

Limoges, le 16 mai 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS



**Affaire suivie par**  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/ML/1117

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation  
Licence professionnelle Génétique et développement de l'élevage**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

